

« Prendre une licence au sein du HBC Val De Seine impose, aux joueurs, aux entraîneurs et aux parents de respecter l'Ethique du Handball ainsi que les règles particulières définies par le Comité Directeur. Tous doivent donner du club une image positive par un comportement exemplaire autant sur le terrain qu'en dehors ».

LES ENGAGEMENTS RECIPROQUES

LE JOUEUR :

- ✓ Tout joueur doit être présent aux entraînements et doit honorer les convocations aux matches. En cas d'empêchement, il doit en avertir son entraîneur au plus tôt.
- ✓ Tout joueur doit accepter les contraintes imposées par les compétitions dans lesquelles le club est engagé.
- ✓ La tenue du joueur doit être adaptée à la pratique du handball à savoir : chaussures spécifiques pour le sport en salle, chaussettes hautes, short et maillot. Chaque joueur doit avoir systématiquement une bouteille d'eau avec lui.
- ✓ Chaque joueur doit respecter le matériel et les locaux ainsi que ceux des autres clubs et notamment ramasser si besoin les bouteilles d'eau, de shampoing, ne pas essuyer la résine sur les sols, les murs...
- ✓ Tout joueur s'interdit de formuler des critiques à l'égard des arbitres, de ses co-équipiers, des joueurs de l'équipe adverse. L'entraîneur est le seul habilité à juger de l'opportunité d'une intervention.

L'ENTRAINEUR :

- ✓ Retenu par la direction technique du HBC VDS pour ses compétences et ses aptitudes, l'entraîneur a toute autorité en matière de choix technique, tactique mais aussi pour la composition et la direction des équipes qu'il entraîne.
- ✓ Tout entraîneur doit être, par son comportement, un exemple pour les joueurs qui sont placés sous son autorité.
- ✓ L'entraîneur a pour autre mission d'assurer le lien entre les familles et le club. A ce titre, il se doit d'être disponible et à l'écoute.
- ✓ L'entraîneur se doit de respecter les locaux mis à sa disposition, le matériel et de les rendre aussi propres que possible. Il veille à ce que ses joueurs en fassent tout autant.

LES PARENTS :

- ✓ En inscrivant leur(s) enfant(s) au HBC VDS, les parents veillent à ce que les engagements du joueur soient respectés et s'engagent de leur côté à :
 - Accompagner leurs enfants sur le lieu des entraînements (**et non pas les déposer ou les attendre sur le parking pour toutes les catégories jusqu'à – de 13 inclus**).
 - Respecter les heures de début et de fin de séances d'entraînement.
 - Prévenir le dirigeant en cas d'absence ou de retard (entraînements et matches).
 - Accompagner l'équipe le plus souvent possible et/ou s'assurer qu'il y a assez de véhicules pour le transport des joueurs.
 - Ne pas intervenir dans les différents choix des entraîneurs.
 - **Adopter une attitude exemplaire en prenant soin de ne jamais invectiver quiconque (joueurs, entraîneurs, arbitres, parents...).**
 - **Prendre place dans les tribunes situées en hauteur (au PDS et au COSEC) lors des entraînements et des matches (à l'exception des catégories Baby Hand du samedi matin).**

**Joffray Mangeot
Président du HBC VDS**